

# ADOPTA

La gestion durable des eaux pluviales

La boîte à outils  
des techniques  
alternatives

n° 12



## EMBELLIR LA VILLE GRÂCE AUX EAUX PLUVIALES

L'EXEMPLE DE CRÉPY-EN-VALOIS (60)

**Pour progresser dans un esprit d'urbanisation verte et moderne, la ville de Crépy-en-Valois valorise systématiquement ses eaux pluviales là où elles tombent et y prend plaisir ! Le défi devient ainsi une synergie permanente.**

### I. CONTEXTE

Au cœur du Valois, **région de grandes cultures et de forêts**, les ruissellements urbains de Crépy-en-Valois, ville médiévale d'environ **15 000 habitants**, impactent à la fois le milieu naturel et les communes en aval. Afin de limiter cet impact et pour protéger l'environnement, la ville s'appuie la gestion durable des eaux pluviales, qui consiste à utiliser les capacités naturelles du sol et de

la végétation à gérer l'eau. Crépy-en-Valois cherche donc continuellement à réduire les quantités d'eaux pluviales collectées par ses réseaux. Son objectif est de **s'adapter au changement climatique** petit à petit, sans générer de surcoût. Ainsi, tous les acteurs de la collectivité s'appliquent, ensemble et au quotidien, à **faire de l'eau de pluie une alliée et une ressource**.

### II. DES SOLUTIONS SIMPLES, DE BON SENS ET PEU COÛTEUSES

A chaque opportunité de travaux (réhabilitation, rénovation urbaine, réfection de voiries et trottoirs...), Crépy-en-Valois s'appuie sur sa philosophie de gestion durable des eaux pluviales pour paysager l'espace urbain et s'embellir.

#### ► SUPPRESSION DES BORDURES EXISTANTES ACCOLÉES AUX ESPACES VERTS

Les bordures empêchent l'eau de pluie de pénétrer dans l'espace vert adjacent ; quand la pente le permet, le plus simple est de les araser, laissant l'eau s'écouler naturellement vers les espaces verts.



Parking de l'Europe

#### ► REPROFILAGE ET VERDISSEMENT DES TROTTOIRS

Lors de travaux de réhabilitation, la partie non circulée des trottoirs, située dans l'alignement des arbres, est enherbée. Quant à la partie imperméable conservée pour les piétons, elle est pentée vers ce nouvel espace vert longitudinal.



Rue du Général Leclerc avant et après réfection

#### ► TERRAINS PUBLICS ADAPTÉS

Les espaces verts et les terrains de sport sont conçus pour stocker et infiltrer le maximum d'eau de ruissellement.



Zone humide à l'entrée de la ville

#### ► ARROSAGE À L'EAU DE PLUIE

Deux réserves d'eau de pluie ont été créées, l'une au centre technique municipal et l'autre à côté d'une salle de sport (stockage total de 100 m<sup>3</sup>, soit 10 000 arrosoirs disponibles). Elles reprennent les eaux de toiture et servent à arroser les cultures en serre, les plantations et les jardinières de la ville.

### III. DES BÉNÉFICES ENVIRONNEMENTAUX ET ÉCONOMIQUES



► La désimperméabilisation de la ville permet d'infiltrer une grande partie des eaux pluviales auparavant dirigées vers le réseau d'assainissement. De ce fait, l'efficacité des réseaux et de la station d'épuration de Crépy-en-Valois est optimisée.

► La ville et les communes en aval sont mieux protégées contre les inondations. Les effets des pluies d'orage intenses sont atténués et les à-coups de débit dans les rus (petits cours d'eau) sont limités.

► Crépy-en-Valois n'investit plus lourdement dans le redimensionnement de réseaux ; sa priorité devient l'optimisation du fonctionnement de son système d'assainissement existant.

► Grâce à ses réserves d'eau de pluie, Crépy-en-Valois réduit notablement l'usage de l'eau potable pour l'arrosage des espaces verts.

► L'impact de la ville sur le milieu naturel est réduit car il y a moins de pollution liée au ruissellement. En effet, c'est en s'écoulant sur les surfaces imperméables et lors de son transport que l'eau de pluie se charge en polluants.

► La végétation qui reçoit les eaux pluviales des espaces imperméables adjacents est en meilleure santé car elle souffre moins de stress hydrique. De plus, elle contribue à rafraîchir la ville lors de périodes de fortes chaleurs.

► Le développement de la biodiversité et de corridors biologiques rend le cadre de vie plus agréable, et le territoire plus résilient aux effets du changement climatique.



Houppiers mieux développés et troncs plus gros.

*Rue de Soissons : les deux rangées de platanes ont été plantées en même temps. Toutefois, les platanes du côté pair de la rue sont plus développés, ont des feuilles plus grandes et les gardent plus longtemps. Cela peut s'expliquer par l'absence de bordurettes autour de leurs pieds, permettant ainsi leur alimentation en eau de pluie.*

### IV. LES CLÉS DE LA RÉUSSITE

Au fil des opérations, avec des arguments adaptés plutôt que par la contrainte, chacun s'est trouvé convaincu du bien-fondé de cette démarche de gestion douce et écologique. **Il faut en effet que l'ensemble des acteurs y adhèrent pour que ce principe de gestion ne soit pas porté par une seule et même personne et devienne pérenne.** Ensemble et sans distinction entre services, élus et fonctionnaires réinventent donc la ville, en appliquant des solutions de gestion simples et économiques. Ils prennent grand plaisir à constater les améliorations apportées au territoire et au cadre de vie des Crépynois. **Les projets, le « savoir-faire » et le « faire savoir » sont d'ailleurs régulièrement mis en valeur à travers une communication forte et diversifiée** dans le magazine municipal, sur le site internet de la ville et sur les réseaux sociaux.

A noter également que c'est le management environnemental décliné ci-après qui a permis à cette démarche de progrès de voir le jour rapidement.

- **2010**, la ville s'engage dans la démarche « zéro-phyto ».
- **2014**, un premier Atlas de la Biodiversité Communale est réalisé. Il donne des orientations pour progresser.
- **2016**, la totalité des espaces publics (y compris terrains de sport et cimetière) est gérée sans aucun produit phytosanitaire.
- **2019**, un deuxième Atlas de la Biodiversité Communale est publié. Il montre les résultats positifs de la politique environnementale menée par la ville et permet de communiquer sur ses effets.

### PROPOS DU MAIRE LORS DU CLIMATOUR EN 2018

Bruno FORTIER, Maire	<i>« C'est grâce à la volonté commune des élus et des agents des services techniques que nous pouvons réaliser les projets. C'est possible, nous pouvons y arriver. C'est une politique de tous les jours. Les actions en faveur de la biodiversité, de la gestion de l'eau et la démarche zéro phyto sont inscrites dans le cadre de l'Agenda 21 de la commune. C'est un travail qu'il faut poursuivre et qui ne doit pas s'arrêter là. »</i>
----------------------	--